

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TOURISME ET DE LA MER

**Décision du 31 juillet 2006 portant désignation  
du commissaire général adjoint aux transports**

NOR : EQUO0611660S

La ministre de la défense et le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,  
Vu le décret n° 65-1103 du 15 décembre 1965, modifié, relatif à l'organisation des transports pour la défense ;  
Vu le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer et notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 17 mai 2005 fixant l'organisation et les attributions du service de défense et de sécurité,  
Décident :

Article 1<sup>er</sup>

Le colonel Segarra (Sébastien) est chargé des fonctions de commissaire général adjoint aux transports et de chef du département des études, de la ressource et de la veille opérationnelle du service de défense et de sécurité à compter du 1<sup>er</sup> août 2006.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 31 juillet 2006.

*La ministre de la  
défense,*  
Michèle Alliot-Marie

*Le ministre des transports, de  
l'équipement,  
du tourisme et de la mer*  
Dominique Perben